



SADROC



Novembre 2025
Bulletin municipal
www.sadroc.fr

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

AGGLO
de Brive
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



INFORMATIONS PRATIQUES

Sommaire

- Informations pratiques
- Numéros utiles
- Le mot du Maire
- Etat civil
- Vie municipale
- Achats et travaux
- Ecole
- Associations
- De tout un peu
- La vie de la commune en images

MAIRIE

Tél : 05.55.84.51.90

Horaires d'ouverture :

Lundi : 08h-12h & 14h-17h
 Mardi : 08h-12h & 14h-18h
 Mercredi : 09h-12h & 14h-18h
 Jeudi : 08h-12h & 14h-18h
 Vendredi : 09h-12h & 14h-16h
 Samedi : 10h-12h

Entretien avec Monsieur le Maire, sur rendez-vous, tous les jours à partir de 17h30, mercredi après-midi et samedi matin.

AGENCE POSTALE

Tél : 05.55.84.51.34

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi : 08h45 - 11h45
 Samedi : 10h-11h30

BIBLIOTHEQUE

Horaires d'ouverture

Samedi : 10h-12h
 hors jours fériés



Photos de couverture :

Eglise illuminée - Jeux inter lieux-dits - Pêche aux canards - Cluedo - Voitures anciennes

NUMEROS UTILES

Instance	Téléphone
Pompiers	18 ou 112 ou 114 (malentendants)
SMUR	15
Gendarmerie	17
France Services	
Perpezac-le-Noir	05 55 73 45 00
Sainte Féréole	05 55 24 36 83
Allassac	05 55 84 92 38
Mairie	05 55 84 51 90
Agence postale	05 55 84 51 34
Ecole Sadroc	05 55 84 51 87
Ecole St Bonnet	05 55 98 48 32
Ecole St Pardoux	05 55 84 50 01
Collège Allassac	05 55 84 46 00
CLSH St Bonnet	05 55 98 16 74
Assistante sociale	06 38 14 92 34
Mme Berhalon	05 19 07 81 32
Contacteur le CMS	

Instance	Téléphone
Syndicat des eaux	05 55 84 55 99
Urgences	06 07 90 97 75
Syndicat d'électrification	05 55 20 89 51
Dépannage assainissement (Agglo)	05 55 84 24 40
Dépannage Enedis	09 72 67 50 19
Routes CD19	05 19 31 19 19
Agglo de Brive	05 55 74 10 00
Lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h	
Déchèterie du Gaucher	06 15 34 06 73
Pays d'Art et d'Histoire	05 55 84 95 66
SIRTOM Brive	05 55 17 65 10
Office du tourisme Brive	05 55 24 08 80
Instance d'autonomie Allassac	05 55 85 73 79



MOT DU MAIRE

En raison de la période électorale entrée en vigueur le 1er septembre 2026, et conformément aux dispositions légales relatives à la communication des collectivités, le mot du Maire n'est pas publié dans cette édition, dans un souci de neutralité et d'équité.

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

France services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Rendez-vous dans votre France services

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Pour votre demande de carte grise, une question sur vos impôts, votre retraite, ou vos allocations familiales... À moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien.

Trouvez votre France services sur : france-services.gouv.fr

 **FRANCE SERVICES PERPEZAC-LE-NOIR** 5.3 KM

 47-51 Rue Principale
19410 Perpezac-le-Noir

Tél : 05 55 73 45 00

Planning en ligne pour la prise de rendez-vous pour les CNI et Passeports, en suivant le lien : <https://rendezvousonline.fr/alias/perpezac-le-noir-19410>

 **FRANCE SERVICES SAINTE FÉRÉOLE** 6.2 KM

 6 Rue du 14 Juillet -
19270 Sainte-Féréole

Tél : 05 55 24 36 83

 **FRANCE SERVICES ALLASSAC** 7.3 KM

 2 Place de la République
19240 Allassac

Tél : 05 55 84 92 38

Autorisations d'urbanisme

Lien pour vos dépôts en ligne : <https://gnau35.operis.fr/bassindebrive/gnau/#/>



ETAT CIVIL

Naissances :

Nous présentons nos félicitations aux jeunes parents et souhaitons la bienvenue aux nouveaux-nés.



Le 01 mai 2025 : Louis BARDE de Thomas BARDE et Aurélie FERNANDES, 1 chemin de Ville-neuve

Le 02 mai 2025 : Noah, Jean FOIN de Corentin FOIN et Coraly DEMANGEL, 16 route de Bois Labrousse

Le 30 juin 2025 : Mathilde MAURY de Thomas MAURY et Hélène MENOIRE, 7 route de la Croix

Le 22 juillet 2025 : Helyos MONTESSIMA de Olivier MONTESSIMA et Virginie BRUGEILLE, 19 route de la Brousse

Le 14 août 2025 : Agathe TILLARD de Kévin TILLARD et Mélissa POULLAIN, 11 impasse du Bois Lachaux

Le 28 août 2025 : Jade GAUTHIER de Alexandre GAUTHIER et Mylène CRENCA, 12 route de Labrousse

Le 01 octobre 2025 : Noa VILLECHENOUX de Geoffrey VILLECHENOUX et Claire MALINIE, 12 chemin de Laleu – Perpezac-le-Noir

Mariages :

Nous présentons nos félicitations aux jeunes mariés avec tous nos vœux de bonheur.



Le 12 juillet 2025 : Jonathan Victor Henri LANGLAIS et Marie Yvette Ludivine DUBUS, 4 chemin de la Croix de Mons

Le 26 juillet 2025 : Rémi DURAND et Mathilde, Angéline ASSAILLY, 1 chemin de Cabanis Allasac

Le 30 août 2025 : Florian BOURDEL et Marie-Ange Sylvie Patricia BUGUELLOU, 9 chemin du Bois Lachaux

Décès :

Nous présentons nos sincères condoléances et sentiments de sympathie aux familles éprouvées.



Le 28 avril 2025 : Paulette, Andrée VAUJOUR épouse BUGE, domiciliée 1 chemin de Tillot, 79 ans

Le 25 mai 2025 : Gabriel Yves LACHEZE, domicilié 4 route de la Rue, 91 ans

Le 10 juillet 2025 : Jacques MROZ, domicilié 19 route de Fontbelle, 78 ans



VIE MUNICIPALE

Bibliothèque

Le bilan est très positif en hausse régulière avec une moyenne de 70 passages par mois. Nous avons enregistré de nombreuses inscriptions (notamment d'enfants) ces derniers temps.

Le 1er novembre étant un jour férié, il n'y a pas eu de permanence.

Aurore Harrati a fait une lecture contée le samedi 18 octobre. Les suivants se tiendront les 20 décembre 2025 et 07 février 2026 (à confirmer). Elle fera aussi une lecture exceptionnelle pendant le marché de Noël le samedi 29 Novembre. Nous serons dans la mairie avec des auteurs locaux qui vous proposeront leurs ouvrages.



Le Book Club a tenu sa première séance vendredi 10 octobre avec 3 participantes autour d'un petit goûter, d'un jeu et de discussions sur les lectures de chacune ainsi que des propositions pour les prochaines séances. Le prochain Club devrait avoir lieu le vendredi 7 novembre 2025 (à confirmer par rapport à la foire du livre !)

Nous avons renouvelé les abonnements de livres pour enfants et un achat a été fait le 17 octobre.

Cette année encore les bénévoles se regrouperont pour offrir un marque-page souvenir aux enfants de CM2. Ils seront remis en fin d'année scolaire.



VIE MUNICIPALE

Cérémonie du 8 mai 1945

80ème anniversaire de la Victoire de 1945 avec les associations d'anciens combattants, enfants, parents, enseignants, élus et administrés venus en nombre au monument aux morts.



Soirée de Mémoire et d'Histoire à Sadroc : Conférence sur la Division « Das Reich »

Le jeudi 5 juin dernier, à 19h, le foyer communal de Sadroc a accueilli une conférence poignante et riche en informations, organisée en collaboration avec la commune de Sadroc. Gilles Chavant et Danièle Delord, du Comité des Martyrs de Tulle, ont animé cette soirée dédiée au thème : « La Das Reich : une division sanguinaire dans le Sud-Ouest ».



Pendant près de deux heures, les intervenants ont rappelé avec une grande précision les faits historiques survenus en juin 1944 dans le département et sur le territoire de la commune. Leur exposé, appuyé par des supports visuels de qualité, a plongé l'auditoire au cœur de cette période sombre, incitant à une profonde réflexion sur ces événements tragiques.

Près de 60 personnes avaient fait le déplacement pour cette soirée très intéressante, qui a permis de repréciser de nombreux points. L'auditoire, particulièrement attentif au récit, a montré un vif intérêt pour la compréhension

de ce chapitre douloureux de notre histoire.

Le Conseil Municipal de Sadroc avait souhaité cette conférence en amont de la cérémonie commémorative annuelle qui se déroule à la Stèle du Malpas. Cette cérémonie rend hommage à Léon Mounié, assassiné par des membres de cette sombre colonne le 9 juin 1944.

Après une séance de questions et réponses, Stéphane Bruxelles, Maire de la commune, a chaleureusement remercié les deux intervenants ainsi que tous les participants. Un apéritif dînatoire a clôturé cette belle soirée de juin, renforçant les liens et le devoir de mémoire.

Cérémonie le 9 juin à la stèle du Malpas : Un hommage à Léon Mounié

Chaque année, la commune de Sadroc se rassemble à la Stèle du Malpas pour commémorer un événement tragique survenu dans la matinée du 9 juin 1944. Ce jour-là, au Malpas, Léon Mounié fut abattu par des membres de la division Das Reich présents sur le département.

Sous la présidence du Maire, des adjoints et conseillers municipaux, en présence de nombreux porte-drapeaux, des représentants des communes voisines et d'un public nombreux, la cérémonie de cette année s'est déroulée avec la participation des élèves du RPI qui ont relaté avec gravité les faits survenus il y a 81 ans en ce lieu.



Cette commémoration a offert un moment de recueillement intergénérationnel fort. L'émotion était palpable parmi toutes les personnes présentes, unies dans le devoir de mémoire et le souvenir de cette période sombre de l'histoire.

Noël des anciens

Le repas des anciens se déroulera cette année le samedi 29 novembre au foyer communal. La commune a invité 146 personnes de plus de 70 ans. Un colis sera offert à tous les plus de 80 ans qui ne pourront pas participer au repas. Ce repas se déroulera le même jour que le Marché de Noël organisé par le Foyer Rural afin de permettre à nos anciens de s'y rendre et de réunir les générations pour ce moment de fête familiale.



VIE MUNICIPALE

Un Sadrocois honoré de la Légion d'honneur

C'est dans une atmosphère à la fois solennelle et chaleureuse que Joël Blondel s'est vu remettre la Légion d'honneur, des mains de monsieur le préfet de la Corrèze, lors d'une cérémonie organisée à Tulle, vendredi 26 septembre. Cette distinction vient couronner une carrière exemplaire au service de l'intérêt général et du service public.

Homme de conviction et de terrain, Joël Blondel a consacré toute sa vie professionnelle à la chose publique principalement au sein des ministères du travail, de la santé et des solidarités, animé par le sens du devoir, de la responsabilité et de l'engagement au service des citoyens. Sa rigueur, son humanité et son sens profond de l'intérêt collectif ont marqué tous ceux qui ont eu la chance de travailler à ses côtés.

Fidèle à ses racines corrèziennes, Joël Blondel a souhaité que cette remise de décoration ait lieu sur sa terre natale, entouré de sa famille, de ses amis et de ses proches. Ce choix symbolique témoigne de son attachement à la Corrèze, à sa commune de Sadroc, à ses valeurs et à ses habitants.

En décorant Joël Blondel, la République a salué un parcours exemplaire dédiée au service de la Nation. La soirée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale et chaleureuse, à Sadroc, la commune natale de Joël Blondel, où il a retrouvé sa famille et ses amis pour un moment d'amitié et de partage.



Remplacement Personnel Communal

Depuis plusieurs mois maintenant Jean-François VERLHAC a effectué des remplacements en tant qu'agent technique. Un premier contrat de travail vient d'être signé permettant de stabiliser l'équipe du service technique qui comprend donc deux agents à plein temps.



Championnat Départemental Cyclo sport UFOLEP

Belle affluence ce 18 mai sur la commune à l'occasion du championnat départemental cyclo sport sur route organisé par l'Ufolep et l'union cycliste Briviste. Une centaine de participants étaient présents sous un soleil radieux et sur un circuit exigeant mais apprécié. Félicitations aux participants et aux organisateurs



Caméra de Vidéosurveillance

Plusieurs caméras de vidéosurveillance vont être posées sur la commune en collaboration avec le Conseil Départemental de la Corrèze. Les premiers lieux équipés seront le centre bourg et le local associatif au stade où des dégradations avaient été enregistrées il y a quelques années, et notamment des bâtiments fracturés. La caméra du centre bourg viendra renforcer la surveillance du portail de l'école qui, de fait, rentre dans ce dispositif validé par la Préfecture de la Corrèze.

Restriction de circulation à Bergeal

Suite à des passages de camions qui ont endommagé des habitations, une restriction de circulation a été mise en place sur la route communale reliant Bergeal et La Rue. Cet accès est désormais interdit à tout véhicule supérieur à 3,5 T dans les deux sens de circulation.



Plan Local d'Urbanisme

Réunion Publique - Jeudi 22 Mai à 19h

La première réunion publique concernant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) s'est tenue au foyer communal. Cet événement a rassemblé des administrés et propriétaires, les élus de la commune, ainsi que les représentants du cabinet Dejante, en charge de la conception de ce document d'urbanisme essentiel. Durant cette rencontre, les démarches clés du PLU ont été exposées, de même que les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). La présentation a suscité plusieurs questions pertinentes de la part de l'auditoire, témoignant de l'intérêt des participants à mieux appréhender les enjeux de ce document capital pour l'avenir de la commune. Pour ceux qui souhaitent consulter le document présenté lors de cette réunion, il est accessible via le lien suivant : <https://cloud.dejante-infra.com/index.php/s/UXZNnpvyPi6tLbn>.



Point d'avancée

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Sadroc a avancé à un bon rythme sur cette année 2025.

Une première réunion publique a eu lieu au foyer communal le jeudi 22 mai dernier, permettant de présenter le contexte réglementaire dans lequel le PLU se réalise, les grands enjeux identifiés dans le cadre du diagnostic de territoire et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Elle a permis aux personnes présentes de s'informer et d'interroger les élus et le bureau d'études sur l'incidence du passage de la Carte Communale au PLU.



Les orientations générales du PADD ont ensuite été débattues en conseil municipal le jeudi 19 juin.

La commission PLU a finalisé le travail sur le règlement et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) pour une restitution aux Personnes Publiques Associées (PPA) ainsi qu'aux gestionnaires de réseaux le 1^{er} octobre dernier. Il s'agissait de connaître leur avis sur ces documents et de voir si le travail accompli était en phase avec les exigences réglementaires ou encore la capacité des réseaux existants.

Une nouvelle réunion publique a eu lieu le mercredi 29 octobre dernier, permettant de revenir sur les orientations générales du PADD et leur déclinaison réglementaire. Elle a permis aux personnes présentes de s'informer et d'interroger les élus et le bureau d'études sur le règlement et les OAP notamment.

Des permanences en mairie ont ensuite été organisées début novembre, permettant à tout un chacun de venir consulter l'ensemble des pièces réglementaires du PLU, en présence du bureau d'études et de membres de la commission. Des créneaux de réservation seront ouverts sur 4 demi-journées :

Mercredi 5 novembre de 14h à 17h ;

Vendredi 7 novembre de 9h à 12h ;

Mercredi 12 novembre de 16h à 19h ;

Vendredi 14 novembre de 9h à 12h.

La finalisation du PLU en vue d'un arrêt en conseil municipal est prévue pour janvier 2026. S'ensuivra une période de consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) et de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) qui durera 3 mois.

Une enquête publique devrait avoir lieu au printemps 2026 pour une approbation dans le courant de l'été 2026.



VIE MUNICIPALE

Surveillance moustique tigre

INFORMATION Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine

Vous l'avez reconnu ? Signalez-le ! L'ensemble de la population peut participer à la surveillance du moustique tigre afin de mieux connaître sa répartition. Il s'agit d'une action citoyenne essentielle permettant de compléter les actions mises en place. Rendez-vous sur le site : **www.signalement-moustique.anses**. Un questionnaire vous permettra notamment de vérifier rapidement s'il s'agit bien d'un moustique tigre.

Moustique tigre

Nous avons tous un rôle à jouer !

anses

Le reconnaître

- Silencieux et diurne, il pique plutôt le jour,
- Rayé blanc et noir,
- Mesure moins de 0,5 centimètre.

Prévenir sa prolifération

- Vider et retourner les seaux, coupelles, vases...,
- Ranger, à l'abri de la pluie, les seaux, le matériel de jardinage, les jouets...,
- Recouvrir les bidons de récupération d'eau à l'aide d'un filet moustiquaire ou de tissu,
- Curer les gouttières.

S'en protéger

- Porter des vêtements longs, amples et clairs,
- Utiliser des répulsifs cutanés et des moustiquaires.

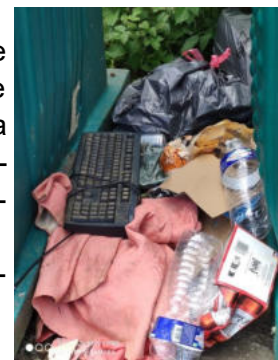
Participez à sa surveillance en signalant sa présence sur : signalement-moustique.anses.fr



Incivilités sur la commune

Félicitations pour ces dépôts sauvages d'ordures! Pourtant tout est à disposition pour se comporter avec citoyenneté : des containers de tri, des déchetteries ouvertes sur de grandes plages horaires et le week-end, des ramassages à domicile. La commune n'a pas vocation à ramasser vos immondices. Une plainte sera déposée en cas d'identification des contrevenants. Et... pardon à tous ceux qui se comportent correctement de devoir supporter cela !

A signaler également : des vols de panneaux routiers sont enregistrés mettant la sécurité en danger sur les lieux où ils sont dérobés.



Contrôle de vitesse aux Pougues

A la suite d'une demande de plusieurs administrés, un contrôle du trafic et de la vitesse aux Pougues a été réalisé du 1 au 11 septembre avec une analyse précise de la semaine du 2 au 8 septembre. Dans le sens les Pougues vers le Breuil le trafic moyen journalier est de 129 véhicules dont 1 poids lourd. La vitesse moyenne enregistrée est de 37 km/h pour les VL et 27 km/h pour les PL. Dans le sens le Breuil vers les Pougues, sont enregistrés 127 VL et 1 PL pour des vitesses moyennes de 38 km/h pour les VL et 29 km/h pour les PL. La voie communale supporte le trafic local de la trentaine d'habitations environnantes lors de leurs trajets domicile/travail. Grâce à ces mesures le CD19 confirme bien que la limitation de vitesse à 50 km/h est bien respectée. Seuls des contrôles inopinés des forces l'ordre sont de nature à faire cesser les comportements abusifs lorsqu'ils existent. Il faut aussi prendre en compte que les infrastructures routières communales sont de largeur modeste et offrent une visibilité faible ce qui enjoint les conducteurs à adapter leur vitesse, tout particulièrement pour se croiser.





VIE MUNICIPALE

Recensement de la population

Le recensement de la population aura lieu prochainement dans notre commune. Il se déroulera du 15 janvier au 16 février 2026, sous la responsabilité de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques), en partenariat avec la mairie.

Le recensement permet de connaître le nombre d'habitants vivant dans la commune et leurs caractéristiques (âge, profession, logement, déplacements, etc.).

Ces informations sont primordiales : elles permettent d'obtenir en conséquence une enveloppe financière destinée à adapter les équipements publics.

Un agent recenseur, recruté par la mairie, se présentera à votre domicile. Il sera muni d'une carte officielle et sera tenu au secret professionnel. Il pourra vous guider dans vos réponses.

Deux possibilités s'offriront à vous :

- répondre en ligne, sur le site officiel **www.le-recensement-et-moi.fr**, une démarche simple, rapide et sécurisée.

- remplir les questionnaires papier, que l'agent viendra ensuite récupérer les jours suivants.

Participer au recensement est un devoir civique, mais c'est surtout un geste pour l'avenir de notre commune.

Toutes les données collectées sont protégées et confidentielles.

Campagne de Contrôle des Assainissements non Collectifs - AGGLO de Brive

L'Agglo de Brive, en charge de la compétence assainissement non collectif sur la commune de SADROC, a l'obligation de mettre en place, conformément à l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux missions du SPANC, les visites de contrôle de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif dont le dernier contrôle date de plus de 10 ans ou celles qui devaient faire l'objet de travaux à l'issue de la dernière visite.

Elle a délégué cette prestation à la société SUEZ, qui s'est associée à un prestataire local, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) pour la réalisation de ces visites.

Les diagnostics périodiques vont s'échelonner sur l'ensemble des communes de l'Agglo selon une priorité définie par les dates de visites initiales. C'est la raison pour laquelle votre commune est inscrite au planning de contrôles de cette année.

Le contrôle de bon fonctionnement initial ou périodique est un diagnostic payant (158.30 € TTC), à la charge du titulaire de l'abonnement à l'eau, qui peut être différent du propriétaire du bien (cf. article 4.2 du règlement de service de l'assainissement non collectif).

Les usagers concernés recevront prochainement un courrier avec une proposition de date de rendez-vous à honorer et précisant les modalités de mise en œuvre de la visite.

L'Agglo de Brive ainsi que la Société SUEZ vous remercient de l'accueil que vous réserverez aux agents qui viendront à votre rencontre et se tiennent à votre disposition pour toute question préalable.

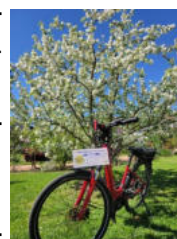
Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique - AGGLO de Brive

Afin d'accompagner et d'encourager les personnes utilisant le vélo pour les déplacements du quotidien, l'Agglomération de Brive propose une aide financière pour l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE) sous forme de « Chèque Vélo ». Cette aide à l'achat a été relancée le lundi 14 avril 2025.

Elle permet de bénéficier d'une réduction de 30% pour l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (hors VTT), plafonnée à 200€ TTC. Attention, il faut posséder le chèque avant achat du vélo. Une seule aide sera distribuée par foyer.

Les chèques sont à retirer, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, à l'Agglomération de Brive, 18 avenue Emile Zola, de 8h30-12h00 à 13h30-17h00.

Renseignements et règlement sur le site : **www.agglodebrive.fr/les-compétences/transports/velo**.





ACHATS ET TRAVAUX

Achats de matériel

- Matériel service technique : Rotor creuse fossé, Masse béton tracteur – 1 380,15 € HT
- Changement du tracteur communal éparage et lame à neige – 60 000 € HT
- Poste informatique secrétaire de Mairie – 2 047,00 € HT
- Achat de bancs – 585,80 € HT
- Rampe d'accessibilité aux commerces – 650,00 € HT
- Pose d'un détecteur de présence à l'école et au foyer communal - 1 057 € HT
- Rideau occultant pour l'école – 696,95 € HT
- Tables pour le foyer communal – 1 495 € HT
- Guirlandes lumineuses et décorations de Noël – 2 391,10 € HT
- Rénovation portails cimetière
- Rénovation local ado pour location du bâtiment
- Fleurissement parterre étang
- Achat d'un défibrillateur pour le stade

Travaux communaux

- Parking au boulodrome - 24 328,75 € HT – Subvention CD19 de 6 082,00 €
- Travaux de voirie - 35 418,97 € HT – Subvention DETR de 12 396,64 € - Subvention CD 19 de 10 000,00 €
Ils concernent : Route de la Borie – VC5 , Route de Bergeal – VC 4.1, Route de Louvadour – VC8 et VC 8.2, Route de Labrousse – VC7, Route du Mons – VC11.1, Route du Stade – VC11, Route des Brandes – VC32, Route de La Rochette – VC2, Route de La Maleyrie – VC4.4, Route de Vergnolles – VC7.2, Route de La Martinerie – VC18, Route des Pougues – VC6 et VC9, Route de La Forge – 2U, Route de Donzenac – VC4.
- Local associatif route du stade - 92 058,43 € HT – Subvention CD19 de 12 378,00 € – Subvention FST de 18 460,44 €
- Réfection toiture de la grange en face du foyer - 36 524,30 € HT – Subvention CD19 de 9 131 €
- Remplacement des rambardes sur le pont de Louvadour - 9 188 € HT – Subvention CD19 de 2 297 €
- Rénovation de l'éclairage à l'église - 4 510,00 € HT – Subvention CD19 de 2 706 €
- Rénovation des clôtures à l'étang des Faures – 1 209,35 € HT
- Rénovation des clôtures à l'église – 959,78 € HT
- Pose de caméras de vidéosurveillance – 7 057 € HT– En cours
- Pose de containers enterrés dans le bourg et au stade – 14 326,01 € HT– En cours
- Travaux de mise aux normes électriques : Ecole, Eglise, Granges, Local Tennis 852,00 € HT
- Diagnostics bâtiment école : structure, plomb, amiante – 4 795 € HT— Subvention CD19 de 3 836 €
- Branchement électrique à l'étang et éclairage du City Stade – 7 400,00 € HT
- Rénovation de l'espace cuisine du Foyer communal – En cours





Histoire de la forêt pour les CE2 avec le PAH - Article des élèves

Mardi 20 mai, Thomas du pays d'art et d'histoire a invité notre classe de CE2 à découvrir l'histoire des forêts de Sadroc. En premier, il nous a proposé de découvrir cet environnement autrement qu'avec nos yeux. Cela faisait bizarre, certains camarades ont eu un peu peur au début. Ensuite nous avons parlé des arbres, nous en avons dessiné les feuilles, en majorité de chênes et de marronniers et Thomas nous a expliqué pourquoi. Il nous a aussi appris comment on peut connaître l'âge d'un arbre. Pour terminer, nous avons utilisé les éléments de la forêt pour créer une œuvre de land art avec pour titre : « Dans notre forêt, il y a... ». C'était magique !

Randonnée USEP

Vendredi 6 juin les élèves de CE1 et de CE2 ont participé au petit tour USEP, randonnée organisée par l'USEP sur le secteur de Pompadour. C'est avec enthousiasme que les 48 enfants ont parcouru les 7,5 km. De belles surprises les attendaient sur le parcours comme une course de chevaux dans un pré. La pluie qui est tombée par intermittence sur une partie du parcours ne les a pas dérangés. Ceci étant, le plus beau moment des sorties reste pour eux la pause pique-nique qu'ils ont attendue impatiemment !



Remise du permis piétons

Le 2 juin était un moment très attendu par les élèves du CE2. Ils allaient prouver qu'ils avaient bien intégré les règles qui permettent à un piéton de se déplacer le plus en sécurité possible. C'est dans une ambiance particulièrement studieuse qu'ils ont donc passé leur permis piéton et qu'ils l'ont tous eu haut la main ! Les diplômes leur ont été remis personnellement par les gendarmes en présence de Mr Risacher, conseiller municipal.

Fête de l'école

La fête de l'école a démarré en fanfare avec la projection exclusive du film capturant les moments inoubliables de la sortie scolaire sur l'île d'Oléron. Les élèves de CM1 et CM2, accompagnés de leurs parents, étaient au rendez-vous.



Un moment spécial a suivi : deux bénévoles de la bibliothèque ont enchanté les jeunes en leur offrant des marque-pages brodés à leurs prénoms, un livre offert par l'Académie, ainsi qu'un flyer annonçant le lancement du Book Club Ado à la bibliothèque.

Ensuite, la scène a pris vie ! Les chants entraînants, préparés avec passion par Mme Picarda, leur professeur de musique, ont résonné. Les chorégraphies dynamiques et les expressions corporelles, fruits du travail de l'année entre enfants et enseignants, ont émerveillé l'assemblée. Ce spectacle de grande qualité a été chaleureusement applaudi par les parents et grands-parents, venus en nombre soutenir et encourager les jeunes artistes. La soirée a culminé dans une explosion de joie avec une Flash Mob endiablée, entraînant tout le monde sur la piste de danse.

La fête s'est achevée en beauté autour d'un buffet convivial, concocté par les parents et les enseignants. Un grand merci à tous – enseignants, Mme Picarda, parents et enfants – qui ont fait de cet événement une merveilleuse réussite !





ECOLE 2025 - 2026

Rentrée scolaire

Nos jeunes élèves ont retrouvé sans encombre le chemin de l'école pour cette année encore. Les effectifs sont de 179 élèves pour le RPI dont 83 élèves, répartis sur 4 niveaux allant du CE1 au CM2 pour l'école de Sadroc. Ces effectifs sont stables et laissent entrevoir de la sérénité sur notre RPI.

Les effectifs de notre école restent élevés pour une petite structure : 21 CE1, 24 CE2, 23 CM1 et 15 CM2 ont été accueillis par leurs enseignants respectifs Mme Bordes, Mme Hot, Mme Meslage, M. Morand.



Les agents de la commune et les élus ont préparés activement cette rentrée en collaboration avec les enseignants. Plusieurs travaux d'entretien et de nettoyage ont été réalisés pendant l'été pour le bien-être de tous. Les toilettes de l'école ont été repeintes, les classes remises au propre fin août. Plusieurs vérifications majeures ont été effectuées avec notamment un contrôle structurel de l'ensemble du bâtiment, les contrôles plomb et amiante, les contrôles électriques et énergétiques de toutes les classes et de la cantine. Les extincteurs ont également été contrôlés.

Nous leur souhaitons à tous une excellente année scolaire.

Garderie

La garderie, gérée par Emmanuelle, accueille les enfants de 7h30 à 8h50 le matin et de 16h30 à 19h le soir. Les tarifs restent inchangés : 1 € par enfant à partir de 17h30 et 0,50 € à partir du 3ème enfant d'une même fratrie.

Sur ce temps, une aide aux devoirs est assurée par Mme Perrier deux soirs dans la semaine. C'est une chance supplémentaire pour nos élèves que d'être aidés ainsi.

Centre de loisirs ALSH et garderie du mercredi matin

Le centre de loisirs « Couleur Loisirs » est situé sur la commune de St Bonnet l'Enfantier. Il accueille prioritairement les enfants de Sadroc et du RPI les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires.

Depuis la rentrée 2024, à la suite du transfert de compétences de l'Agglomération de Brive, une convention a été établie avec la commune de St Bonnet l'Enfantier qui devient désormais organisatrice et gestionnaire du centre.

Dirigé par Mme Quirantes, le centre dispose d'une capacité d'accueil de 28 enfants les mercredis et 40 enfants pendant les vacances, selon l'équipe d'encadrement. Pour l'année scolaire 2024-2025, 47 Sadrocois, soit 51,6% des inscrits, ont pu bénéficier de ce service.

Le programme proposé est riche et varié : ateliers ludiques et créatifs, sorties nature, visites et découvertes, pique-niques assurant de bons moments de partage et d'apprentissage pour les enfants. Le thème des vacances de la Toussaint était « l'automne, une saison aux mille couleurs ! ».

Par ailleurs, le mercredi matin, dans ces mêmes locaux, une garderie est assurée par des agents communaux mis à disposition. Elle est indépendante du centre de loisirs.



ECOLE (2025 - 2026)

Préparation des menus – Actions anti-gaspi

À la cantine, de nouveaux menus ont été élaborés cette année, toujours dans le souci de proposer des repas variés et de qualité, préparés sur place par Céline, en privilégiant les produits locaux et bio. Les repas sont servis sur deux plages horaires, de 11h50 à 13h20, par Marie et Emmanuelle.

Depuis 2023, nous appliquons les objectifs de la loi Egalim, avec plus de 50 % de produits issus de circuits courts ou biologiques.

La collation du matin, composée uniquement de produits locaux et bio, subventionnée par l'Éducation nationale, est reconduite cette année.

Le tarif du repas, fixé par le conseil municipal, est de 3,20 € pour les enfants. Les prix sont uniformes dans toutes les écoles du RPI.

La semaine du goût s'est déroulée en octobre sur le thème des « saveurs du monde ». Les enfants ont découvert des menus inspirés de la Belgique, de l'Angleterre et de l'Espagne, dans une ambiance éducative gustative et conviviale.

Enfin, un repas à thème est proposé chaque mois pour diversifier les menus. Celui d'Halloween a récemment été servi à cette occasion.

La lutte contre le gaspillage alimentaire est bien l'affaire de tous ! A la cantine de Sadroc, elle commence dès l'organisation des repas. Les stocks sont constitués et gérés à partir de menus préparés à l'avance, par période scolaire et soigneusement adaptés aux besoins, à l'âge et au nombre d'enfants inscrits. L'achat auprès de producteurs locaux permet non seulement d'ajuster les quantités au plus juste, mais aussi de garantir une meilleure qualité nutritionnelle et ce dans le cadre de la loi Egalim. Le jour même, en fonction de la fiche de présence des enfants, les portions sont préparées avec précision. Les plats les moins appréciés ne sont pas reproposés. Chaque enfant reçoit en début de repas une tranche de pain et un verre d'eau ; les suppléments sont servis uniquement à la demande.

Depuis le début de l'année 2025, la cantine dispose d'une cellule de refroidissement qui permet de conserver les restes en toute sécurité sanitaire. Ces plats peuvent être réutilisés les jours suivants, notamment pour les enfants ayant des allergies ou n'appréciant pas certains mets.

Dans le cadre de l'éducation à l'alimentation, la sensibilisation des élèves est également au cœur de la démarche. Chaque jour, les enfants sont invités à réfléchir à leurs habitudes alimentaires. En fin de repas, les déchets de chaque assiette sont pesés, comptabilisés et affichés clairement sur un tableau, par service et par semaine. Un esprit de défi s'installe ainsi entre les deux services, encourageant chacun à réduire sa part de gaspillage. Le bilan de cette initiative est très positif. Il faut saluer l'investissement et le travail du personnel communal et des élus qui permettent la mise en place d'actions constructives et éducatives au sein de la cantine scolaire.

GASPILLAGE ALIMENTAIRE		
	1 ^{er} SERVICE	2 ^{ème} SERVICE
LUNDI	426 gr	261 gr
MARDI	761 gr	261 gr
JEUDI	—	151 gr
VENDREDI	598 gr	474 gr
TOTAL DÉCHETS PAR SEMAINE : 2320 gr		

Sortie école des CE1 et CE 2 du 2 octobre 2025 - Article des CE2

Avec les CE1, nous sommes allés au lac de Vigeois pour faire une randonnée. Nous avons vu plein de prairies, des vaches et un taureau mais également un petit moulin. Nous avons ramassé plein de châtaignes sur le chemin pour les ramener à la maison.

Nous avons trouvé des doudous, un lion, un lapin et une biche, cachés dans la forêt. Il s'agissait du défi des maternelles. Nous, nous devions retrouver les lieux où avaient été prises des photographies et les noter sur une carte.

Nous avons pique-niqué sur un boudodrome. Nous étions les premiers à avoir trouvé cet endroit mais très vite d'autres classes sont venues nous tenir compagnie.

Le sol à certains emplacements était encore humide. Notre repas était délicieux.

Nous avons bien mangé.

Nous avons vu des mauvais champignons, des arbres qui étaient décorés par des tricots. Nous avons parcouru 8 kilomètres, nous sommes rentrés à l'école épuisés mais contents d'avoir bien marché.





ASSOCIATIONS

Les associations de la commune :

Associations	Président	Tél.	E-mail
Amicale de beloteurs	René Mounier	06 76 57 56 89	-
Anciens combattants	Marinette Mounier	05 55 84 53 14	-
APE Assoc. des Parents d'élèves	Anne-Sophie Parvaud	06 24 54 29 03	apesadroc@gmail.com
Entente bouliste du plateau	Gérard Risacher	06 86 81 58 08	wall.ger@hotmail.fr
Entente foot Perpezac-Sadroc	Fanny Besse Dorian Masdupuy	06 32 10 44 12 06 60 87 09 11	ententeperpezac-sadroc@gmail.com
FNACA	Robert Bordas	06 37 41 36 73	rene.farge@neuf.fr
Foyer Rural et Festif	Patricia Bordas	06 88 68 54 51	frfsadroc@gmail.com
Société de chasse	Laurent Farges	06 70 63 42 88	-
Tennis Club de Sadroc	Patrice Marcou	06 60 88 34 85	jugebricout@orange.fr
Familles Rurales (Gym)	Isabelle Baudry	06 86 78 37 16	-
FSS	Serge Vidalie	06 23 81 76 35	serge.vidalie@sfr.fr

Association des Parents d'Elèves du RPI de Sadroc

L'APE (Association des Parents d'Elèves) permet de financer en partie les activités pédagogiques des écoles du RPI (intervenants musique, cinéma, théâtre, voyages scolaires etc....).

Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 19/09/25 et les membres du bureau de l'association des Parents d'Elèves du RPI sont :

- Présidente : PARVAUD Anne-Sophie
- Vice présidente : RISACHER Sandrine
- Trésorière : BRAIDY Carole
- Trésorière adjointe : BAC Sandra
- Secrétaire : BARBIER Anne-Lise
- Secrétaire adjointe : BROUSSE Marion



L'Assemblée générale a également permis de définir les projets qui vont animer l'année 2025-2026.

Cette année encore une soirée danse, sur le thème d'Halloween, se tiendra au foyer communal de Sadroc. Animée par Marion Barre elle aura lieu le 8 novembre 2025, sur inscription. Une collation et des boissons seront offertes.

Une vente de chocolats de Noël et de Pâques sera organisée.

Le loto des écoles se tiendra à la salle des fêtes d'Estivaux le samedi 28 Mars 2026.

Nous espérons que la météo nous permettra d'organiser à nouveau la kermesse des écoles au stade de Sadroc, le Samedi 20 Juin 2026.

Nous serons également présents au marché de Noël de Sadroc le 29 Novembre 2025, ainsi qu'au téléthon à St Pardoux l'Ortigier le 7 Décembre 2025.

Nous tenons à remercier la mairie pour son soutien et tous les membres actifs et bénévoles.

Nous rappelons à tous les parents d'élèves que votre aide est précieuse, n'hésitez pas à rejoindre l'association et à vous libérer quelques heures pour les manifestations.

Rejoignez -nous sur les réseaux sociaux :



<https://www.facebook.com/profile.php?id=100013656033675>



<https://www.instagram.com/apesadroc/>



ASSOCIATIONS

Amicale des Anciens du Foyer Sportif Sadrocois (FSS) - Article de Christophe Geneste et Serge Vidalie

Le samedi 14 juin l'Amicale des Anciens du FSS (Foyer Sportif Sadrocois) organisait sa première manifestation sur le site de l'Etang des Faures.

Un repas réunissait ainsi à la mi journée environ 140 personnes toutes vêtues de rouge et de blanc, aux couleurs du club de foot local du FSS.

Cette journée ensoleillée aura été l'occasion de retrouvailles, d'échanges, de complicité retrouvée ainsi que de partage des souvenirs du club entre 1972 et 1998.

Une exposition photos, une présentation des trophées du club, ainsi que la consultation de pressbook regroupant de nombreux articles de presse du club auront replongé l'ensemble des participants dans l'armoire aux souvenirs pour le plus grand plaisir de tous.

Une chanson du FSS écrite pour l'occasion et reprise en chœur par chacun des présents donnera lieu pour finir à un beau moment d'émotion.

Le lien avec tous les anciens du club est ainsi recréé et rendez-vous est donné en 2026 pour le prochain temps fort de l'Amicale.

Un grand merci à tous les participants ainsi qu'à tous les membres de l'Amicale pour la réussite d'une journée qui restera dans tous les esprits. A l'année prochaine !



Amicale des beloteurs - Article de René Mounier

Situation de l'effectif :

De nouvelles recrues sont arrivées :

- le 21 juillet : monsieur Castaing de Brive,
- le 18 août : monsieur Lefevre de Sadroc,
- le 1er septembre : monsieur Saury de Brive,
- le 29 septembre : madame Pouget de Sainte Féréole,

Soit un total de 50 adhérents. Ce qui n'empêche pas d'avoir des décès :

- monsieur Andrieux d'Uzerche,
 - monsieur Lagorce de Saint Mexant (Trésorier),
- inhumés tous les deux au cimetière de Sadroc.

Sincères condoléances aux familles.



Les tournois interclubs ont repris, saison 2025-2026. Le premier de ces tournois a été joué à Perpezac-le-Noir le 26 septembre, le deuxième à Sadroc le 16 octobre.

Je tiens à remercier la municipalité des aides et de la subvention qu'elle nous apporte.

Les anciens combattants - Article de Marinette Mounier

Octobre 1945 - Voici 6 mois que la guerre est finie et que nous n'avons plus la crainte des Allemands repartis chez eux.

De retour dans leur famille, les prisonniers et les déportés évoquent les horreurs qu'ils ont vu ou dû subir.

Le commerce allait reprendre et on retrouverait dans les magasins tout ce qui nous avait manqué pendant l'occupation.

Avec l'espoir qu'on avait, on disait « plus jamais ça », mais on est allé combattre en Indochine et en Algérie, pays qui voulaient être libres et indépendants.

Souhaitons pour l'avenir de pouvoir vivre en paix.



ASSOCIATIONS

Des cours de gym pour tous, soutenus par la mairie et par Familles Rurales - Article de Eliette Vignal

Depuis la rentrée, trois cours de gymnastique sont mis en place par la mairie chaque semaine, sous l'égide de Familles Rurales. Ces cours sont accessibles au plus grand nombre, favorisant ainsi la pratique sportive et le bien-être. Ils sont adaptés à des personnes d'âge et de forme physique différents.



Trois disciplines sont au programme : Gym cardio, pour entretenir sa forme et stimuler le cœur ; renforcement musculaire, afin de tonifier le corps et améliorer la posture ; gym douce pour travailler en douceur, équilibre, souplesse et coordination.

Les séances se déroulent les lundis, mardis et jeudis, et rencontrent un beau succès avec près d'une trentaine d'inscrits par cours.

Les cours sont menés par Mme Vidal et Mme Godier, deux animatrices enthousiastes, qui sa-

vent allier performance, convivialité et bonne humeur. Au-delà du simple aspect sportif, ces moments deviennent de véritables espaces d'échanges et de lien social, contribuant au dynamisme de la commune.

« Familles Rurales » propose également sur les communes du Plateau, un atelier floral, un atelier cuisine, une chorale, un atelier théâtre et même l'organisation d'un voyage, cette année prévu du 29 juin au 3 juillet 2026 dans le Cotentin.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Chavagnac au 06.86.78.37.16, <https://famillesruralesduplateau.fr>.

Autant d'activités qui participent à la richesse de la vie locale et au plaisir de se retrouver ensemble.



Assemblée générale du 7 juin à Estivaux

Association tennis

L'Assemblée Générale du Tennis Club de Sadroc s'est tenue en présence des membres du bureau.

Le bilan sportif et financier de la saison écoulée est positif : les équipes engagées se sont distinguées par de belles performances dans les différents championnats.

Pour la saison 2025-2026, les mêmes équipes seront reconduites, avec l'arrivée de deux jeunes licenciés. Leur dynamisme apporte un souffle nouveau et une motivation supplémentaire aux joueurs expérimentés.

Ainsi, ce sont huit licenciés qui représenteront le club dans quatre championnats. Les rencontres se dérouleront sur les infrastructures de Sadroc, Saint-Pardoux et Saint-Germain, offrant aux équipes des conditions de jeu optimales en toute saison.

La réunion s'est conclue par la réélection du bureau, composé de :

Président : Patrice Marcou

Vice-président : Jean-Christophe Morand

Trésorier : Claude Bricout

Secrétaire : Patrick Girault



Le Tennis Club de Sadroc 🎾 adresse tous ses encouragements à ses licenciés et leur souhaite une excellente saison sportive !



ASSOCIATIONS

Foyer rural et festif- Article de Patricia Bordas

En cette fin de printemps dans une ambiance survoltée la « 640 » était de retour. C'est sous une chaleur torride, cela change des deux dernières années, que 17 petits bolides ont dévalé les 640 mètres de descente du village de la Maleyrie ; scoubidou, ambulance, papillon, formule 1, tank militaire, transat étaient au rendez-vous. Belle réussite malgré la chaleur écrasante.



Puis les 2 et 3 août place à un week-end convivial et festif.

Le samedi les festivités ont débuté avec le traditionnel tournoi de pétanque, le Cluedo géant en partenariat avec le Pays d'Arts et d'Histoire, une exposition de voitures anciennes, un marché festif et en soirée le groupe B.SIDE a animé le site de l'étang des Faures avec un concert qui a enchanté les amateurs de variétés pop-rock. Et bien sûr pour clôturer cette première journée un très beau feu d'artifice, fidèle à la tradition.

Le dimanche place à la 4ème édition des jeux inter villages. Ce sont 8 équipes qui se sont affrontées tout au long de la journée. Et au moment du résultat, stupéfaction : « La Maleyrie » détentrice du trophée depuis 3 années consécutives s'inclinait et laissait place à l'équipe des « Portugais » qui décroche ainsi sa première étoile et qui reviendra l'année prochaine défendre son titre. Notons aussi la bonne performance des « Labroussiens » qui s'accrochent et s'approchent du podium un peu plus chaque année. Un grand bravo à toutes et tous.



Pour l'heure nous sommes dans les préparatifs du marché de Noël. Il se tiendra le samedi 29 novembre prochain de 16H00 à 23H00. De nombreuses animations vous seront proposées : pêche aux cadeaux, maquillage pour enfants et adultes, lancer de haches, lectures contées par nos amies de la bibliothèque, dédicaces d'auteurs de livres pour enfants. Une quarantaine d'exposants sont attendus et bien sûr un coin restauration. Le menu est en cours d'élaboration.

Et bien évidemment la présence vers 18H30 de la star de la soirée : le Père Noël. Gageons que son arrivée soit aussi féérique que l'année passée, comptons sur l'ingéniosité des petits lutins qui sont déjà en plein travail. Nous vous attendons très nombreux.

Du nouveau en cette rentrée, avec une nouvelle activité au sein du Foyer : en effet le samedi 11 octobre, l'ancien local ados a accueilli un tout nouvel atelier loisirs, consacré à la couture, au crochet, au tricot (projet à l'initiative de Corinne Péjoine et Sylvie Cramier). Nous vous proposons de nous retrouver, sur inscription, tous les deuxièmes samedis après-midi de chaque mois, autour d'un café /thé, pour coudre, crocheter, tricoter ensemble et échanger son savoir-faire. C'est ainsi que 6 personnes ont répondu présentes pour cette première séance placée sous le signe de la créativité et du partage. Le prochain rendez-vous est fixé au samedi 8 novembre à 14h à l'ancien local ado.



Si vous êtes intéressé(e) contactez :

Corinne : 06.20.51.24.34 ou Sylvie : 06.16.53.17.92



ASSOCIATIONS

Pays d'art et d'histoire Vézère ardoise



Les interventions scolaires

Les élèves de la classe de CE2 de Mme Karine Meslage ont bénéficié de deux ateliers du patrimoine animés par M. Timeo Fuentes, stagiaire et M. Thomas Jacquement, guide-conférencier au Pays d'art et d'histoire. En février, les élèves ont travaillé sur le patrimoine lié à l'eau. Ils ont puisé de l'eau et ont lavé le linge selon les techniques des lavandières. À Sadroc, un lavoir se trouvait en direction du city-stade. Les habitants pouvaient également laver leur linge grâce à l'eau des fontaines et des étangs. Le Pays d'art et d'histoire remercie Mme Dominique Perrier, native de la commune, pour l'accès à son puits ainsi que son précieux témoignage. En mai, le deuxième atelier était sur la forêt. Au programme : parcours sensoriel, croquis d'observation, histoire de la forêt et land-art (créations artistiques à partir d'éléments naturels).

Les animations grand public

Samedi 3 août, une quarantaine de personnes sont venues participer au cluedo géant organisé en partenariat avec la commune et le Foyer rural et festif dans le cadre de l'opération La Corrèze en famille. L'enquête était fondée sur des faits historiques remontant au XVII^e siècle : le meurtre de Jean Pourchet, sculpteur présumé de la chaire à prêcher et de la table à communion de l'église. Pendant une heure, les enquêteurs, petits et grands, ont interrogé et confronté les différents suspects et déniché les indices pour résoudre l'enquête. Le Pays d'art et d'histoire remercie les différents bénévoles pour leur très aimable participation, ainsi que les différents propriétaires pour l'accès à leurs jardins.

Samedi 18 octobre a eu lieu une visite guidée des mairies de Sadroc et de Saint-Bonnet-l'Enfantier à l'occasion des Journées nationales de l'architecture. La visite était animée par M. Christian Valadas, architecte, qui a conduit la restauration et l'aménagement des deux bâtiments. Un temps d'échange a également été proposé avec les élus qui ont suivi le projet.

Le Pays d'art et d'histoire en 2025

La fête des lumières participative " Les allumés de Vigéois " a réuni plus de 5 000 visiteurs les 31 janvier et 1^{er} février. Le Pays d'art et d'histoire remercie l'ensemble des participants et des professionnels qui se sont mobilisés durant plusieurs mois : les 10 artistes locaux, les 105 élèves de l'école et leurs enseignants, les 15 résidents de l'EHPAD, les 30 résidents de l'EPDA du Glandier ainsi que plus d'une centaine de bénévoles et de nombreuses associations locales partenaires. Le livret " Parcours Vigéois ", édité à cette occasion, est disponible gratuitement à la mairie de Vigéois, ainsi que sur le site internet et au siège du Pays d'art et d'histoire. La prochaine édition aura lieu début 2026, dans le bourg de Salagnac en Dordogne.

Sur l'année scolaire 2024-2025, plus de 2 300 élèves répartis dans 29 écoles du secteur ont bénéficié d'ateliers du patrimoine. Leur objectif est de sensibiliser les élèves à l'architecture et au patrimoine grâce à des activités variées (l'architecture civile et religieuse, les paysages, la forêt...). Ces ateliers sont financés grâce à la cotisation des communes labellisées.

Les animations grand public ont réuni environ 2 000 visiteurs notamment durant les vacances printanières, estivales et automnales ainsi qu'à l'occasion des Journées européennes du patrimoine et des Journées nationales de l'architecture.

Le passage de la structure associative en syndicat intercommunal avance en lien avec les services de la préfecture. Les communes labellisées ont toutes délibéré. Le passage en syndicat sera effectif au 1^{er} janvier 2026.

Le renouvellement du label pour 10 ans par le ministère de la Culture a été présenté cet automne à la commission de la DRAC Nouvelle-Aquitaine. La finalisation du renouvellement est prévue courant 2026.

Coordonnées :

Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise
Manoir des tours, 24 rue de la grande fontaine
19240 Allasac
05.55.84.95.66 / pah@vezereardoise.fr
www.vezereardoise.fr



DE TOUT ... UN PEU

Bilan pêche

Nous avons vendu cette saison : 11 cartes enfants journalières, 61 cartes adultes journalières et 1 carte annuelle.

L'étang a été empoissonné 3 fois cette année, uniquement avec des truites.

Inscription sur les listes électorales

Tout citoyen français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a fait la démarche de recensement citoyen à partir de 16 ans. Tout résident français de la Commune depuis au moins 6 mois peut s'inscrire sur les listes électorales.

Elections municipales

Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026.

Les modalités du vote pour les élections municipales changent dans les communes de moins de 1 000 habitants.

Désormais, dans les communes de moins de 1 000 habitants, lors des élections municipales, il sera appliqué le même mode de scrutin que dans les autres villes. Il s'agit d'un scrutin de liste proportionnel et paritaire, à 2 tours.

Les **listes doivent être paritaires** (composées d'autant de femmes que d'hommes), et **respecter une alternance une femme / un homme ou inversement**. L'application de ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats (les candidatures isolées ne sont plus possibles) et la suppression du panachage. Désormais, **si vous ajoutez ou rayez le nom d'au moins un candidat sur votre bulletin de vote, celui-ci sera considéré comme nul**. Il en sera de même si vous modifiez l'ordre des candidats.

Cette évolution a lieu car le mode de scrutin appliqué jusque-là dans les communes de moins de 1 000 habitants ne permettait pas le respect de la parité dans les conseils municipaux.

Décorations de Noël

Les décorations de Noël seront posées par les agents municipaux le mardi 25, le mercredi 26 et le jeudi 27 novembre. Elles seront enlevées le mercredi 7 janvier. Une nacelle sera louée par la commune à cette occasion.

Salle des fêtes

Elle sera en travaux et non utilisable du 19 janvier au 1er mai 2026.

Don du sang

L'Etablissement Français du Sang sera présent sur Donzenac pour récolter vos dons aux dates et lieux suivants de 15h30 à 19h :

- Vendredi 14 novembre 2025 à la salle Simone Chevalier
- Lundi 9 février 2026 à la salle Simone Chevalier
- Mercredi 27 mai 2026 au gymnase
- Mercredi 17 août 2026 au gymnase
- Lundi 12 octobre 2026 au gymnase

L'ESF a toujours besoin de vous, les réserves sont faibles. Tout don est important !

Il est conseillé de réserver sur le site resadon.fr mais vous serez également accueillis sans rendez-vous.

Ces informations sont données sous réserve de modification.



Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 se déroulera le mardi 11 novembre 2025 à 11H au monument aux morts, place de la mairie.

La cérémonie est ouverte à tous et sera suivie d'un vin d'honneur.



Recensement





LA VIE DE LA COMMUNE EN IMAGES



Lecture contée d'Halloween



Halloween à la cantine



**Pays d'Art et d'Histoire
Cluedo**



Jeux inter villages - Fête votive



**AMICALE des ANCIENS du FOYER SPORTIF SADROCOIS :
FSS**



Fête de l'école